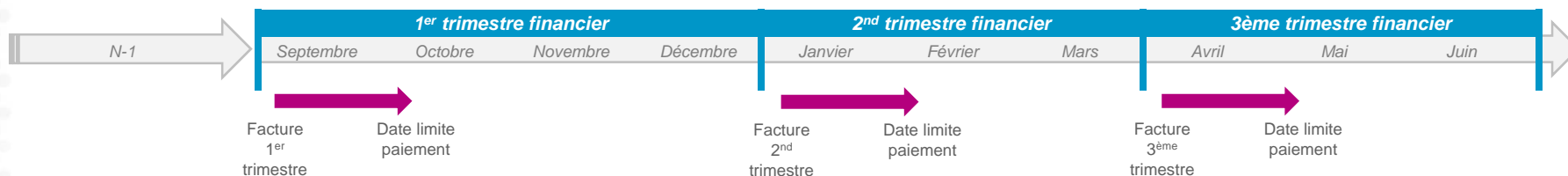


# Les frais de scolarité au Lycée Français de Singapour

## CALENDRIER DES PAIEMENTS



## CONTENU DES FACTURES

### PREMIÈRE INSCRIPTION

- Frais de première inscription
- Avance sur frais de scolarité (remboursable en cas de départ)

### FACTURE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE

- Frais de scolarité
- Frais de réinscription (annuels)
- Frais Anglais +, Section Internationale ou French Passerelle\*
- Frais de cantine\*\*

### FACTURE 2<sup>ND</sup> TRIMESTRE

- Frais de scolarité
- Frais de cantine\*\*

### FACTURE 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE

- Frais de scolarité
- Frais de cantine\*\*
- Remboursement de l'avance sur frais de scolarité de l'année N
- Paiement de l'avance sur frais de scolarité N+1

\*Les frais liés à l'Anglais+, Section Internationale ou French Passerelle sont annuels et ne peuvent être facturés que sur T1 ou T2 selon la date de début des cours (qui ne peut être postérieure à Février).  
\*\*Les frais de cantine sont trimestriels et ne concernent pas les élèves de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et Terminale

### Les règlements peuvent être effectués:

- Par **virement bancaire** (les frais de transfert sont à la charge de l'émetteur)
- Par **chèques**, libellés à l'ordre du « Lycée Français de Singapour Ltd »
- Par **prélèvement automatique** - GIRO (le formulaire est à télécharger sur le site internet du lycée)

**Le Lycée n'accepte pas les règlements en espèces**

### Les Conditions

- Les règlements sont dus comme suit: **T1 au 30/09, T2 au 20/01 et T3 au 20/04**
- Tout retard de paiement entraîne des **pénalités de 2% par mois** à partir de 15 jours de retard
- Frais de scolarité: tout **trimestre entamé est dû** dans son intégralité. Aucun prorata possible
- Frais de cantine: tout **mois entamé est dû**. Aucun prorata possible.

Politique de remboursement des frais de 1 <sup>ère</sup> inscription	Frais d'annulation (GST incluse)
Annulation d'inscription <u>avant</u> confirmation de l'attribution d'une place au Lycée Français de Singapour	SGD 1,070
Retrait de liste d'attente	Aucun frais
Désistement <u>après attribution</u> d'une place au Lycée et: - Avant le 1 <sup>er</sup> juillet pour une rentrée en septembre - Plus de 1 mois avant la date de rentrée prévue en cours d'année scolaire	SGD 1,070
Désistement <u>après attribution</u> d'une place au Lycée et: - Après le 1 <sup>er</sup> juillet pour une rentrée en septembre - Moins de 1 mois avant la date de rentrée prévue en cours d'année scolaire	100% des frais de 1 <sup>ère</sup> inscription

### Contact

Email: [invoicing@lfs.edu.sg](mailto:invoicing@lfs.edu.sg)  
Téléphone: 6805 0130

Les paiements peuvent être effectués à la réception des bureaux administratifs

### Horaires

**Lun – Jeu**: de 8h à 12h et de 13h à 17h30  
**Ven**: de 8h à 13h et de 14h à 17h

Les factures sont désormais disponibles sur le portail EDUKA

# Un exemple concret: élève inscrit à l'élémentaire, option Anglais +

